



La Fédération nationale des Francas,
forte de 50 000 bénévoles,
regroupe 82 associations départementales,
avec près de 1 300 organisateurs adhérents.

Elle accueille chaque année 1,2 million d'enfants
dans l'ensemble de ses structures
et ses 5 000 centres d'activités affiliés.

Elle propose des solutions innovantes dans le domaine
de l'éducation depuis sa création, en 1944.

Elle forme chaque année 3 000 professionnels
et 10 000 animateurs volontaires (BAFA et BAFD).

Elle poursuit une importante mobilisation collective
sur les enjeux de l'éducation.

Les Francas sont reconnus comme :

- Un éducateur de proximité au service de l'enfance
- Un organisateur de loisirs collectifs éducatifs
- Un lieu de socialisation pour tous, entre l'école et la famille
- Un cadre de formation au vivre ensemble et à la responsabilité
- Un mouvement associatif citoyen, force de propositions
- Un partenaire innovant des pouvoirs publics

Les Francas sont partenaires de l'État, de l'École,
des collectivités territoriales et de collectifs éducatifs.

les francas

L'éducation en mouvement !

Fédération nationale des Francas
10-14, rue Tolain
75980 Paris Cedex 20
www.francas.asso.fr

VOTRE CONTACT LOCAL

Pour voter aux élections municipales
des 23 et 30 mars 2014,
pensez à vous inscrire sur les listes
électorales avant le 31 décembre 2013.

Rendez-vous dans la mairie
de votre domicile.

Élections municipales 2014 l'éducation, ça vous regarde !

Citoyenne, citoyen ! Exprimez et expliquez
les enjeux éducatifs de ces élections !

- **Un enjeu de société.** Les enfants et les adolescents sont des acteurs à part entière de leur territoire de vie. Tous les adultes ont la responsabilité collective de veiller à leur bien-être, leur développement et leur émancipation.
- **Un enjeu démocratique.** L'éducation est l'affaire de tous : il y a donc nécessité pour l'ensemble des acteurs concernés (citoyens, enfants et adolescents, parents, jeunes, « tout le village, la commune, le quartier, la ville... ») de s'approprier et de partager les enjeux éducatifs. Par une démarche d'éducation populaire, il est urgent aujourd'hui de permettre aux citoyens de se saisir des questions d'éducation.
- **Un enjeu de politique publique.** Compte-tenu de la refondation de l'école engagée par les pouvoirs publics, notamment de la réforme des rythmes mise en place depuis septembre 2013, une place nouvelle est aujourd'hui accordée aux politiques éducatives des collectivités territoriales. Les questions éducatives constituent donc, sans doute pour la première fois à ce degré, un enjeu des élections municipales en 2014. Pour contribuer aux nouvelles politiques éducatives territoriales, les Francas proposent une perspective à construire collectivement et à mettre en œuvre : le projet local d'éducation.
- **Un enjeu territorial.** Dans le cadre de la décentralisation et de la réforme territoriale en cours, la nécessaire prise en compte de l'accueil des enfants et des adolescents dans le cadre d'une proximité avec leur territoire de vie doit s'accompagner d'une politique éducative à plus vaste échelle, portée en intercommunalité et en coopération avec les conseils généraux et régionaux, pour élargir le cadre des ressources mobilisées permettant de répondre aux besoins éducatifs des enfants et des adolescents.
- **Un enjeu éthique.** Dans un contexte de montée en puissance de l'extrême droite, de banalisation de ses idées, et de repli identitaire, des valeurs humanistes sont plus que jamais à promouvoir notamment à travers l'éducation des enfants et des adolescents : la solidarité, la laïcité, le respect des personnes, le vivre ensemble, l'amitié et la coopération entre tous les peuples, la recherche d'un développement économique, social, culturel et environnemental durable... Parce que l'éducation est un bien public à élaborer et à partager pour contribuer à construire une société basée sur les valeurs citées ci-dessus, elle ne doit être soumise aux lois du marché, que ce soit à l'échelon national ou territorial.

Fédération d'éducation populaire
reconnue d'utilité publique

les francas

L'éducation en mouvement !

Candidats aux élections municipales, enrichissez demain vos politiques éducatives locales !

1 Créer des comités locaux d'éducation, espaces citoyens d'échange et de contribution

Parce que l'éducation concerne de multiples acteurs et plus largement l'ensemble des citoyennes et des citoyens, il est nécessaire de créer et d'animer des espaces d'information et de débat ouverts aux différents acteurs et suscitant leur implication. Travailler et coopérer pour une éducation bienveillante à l'égard des enfants et des adolescents n'est possible que dans un climat de connaissance et reconnaissance mutuelle qui s'acquiert par le dialogue et l'échange. Dans chaque commune ou territoire de vie, peuvent être créées les conditions pour mettre en place des espaces d'échange, de partage et de recherche, permettant d'accueillir les intervenants dans leur diversité, enseignants et animateurs, professionnels et acteurs de la société civile, parents et associations d'éducation populaire, élus et techniciens, habitants, pour échanger sur l'éducation.

2 Permettre la participation et la prise en compte de la parole des enfants et des adolescents

Les enfants et les adolescents eux-mêmes doivent pouvoir être acteurs de leur propre éducation, de leur espace de vie et des politiques publiques les concernant. La question de leur éducation et de sa mise en action à chaque échelle de territoire, et tout particulièrement au niveau local, sont des sujets qui les concernent au premier plan. Les élus locaux doivent pour cela encourager plus fortement toutes les formes de participation des enfants et des adolescents à la vie de la Cité en offrant des espaces leur permettant, que ce soit entre eux ou accompagnés d'adultes, d'exprimer et de faire valoir leur point de vue et de construire des projets communs. Ils doivent également instaurer comme principe démocratique le recours à la consultation et à la concertation, mais également la prise en compte de la parole des enfants et des adolescents lors de leurs prises de décision.

3 Favoriser l'engagement des jeunes au service d'intérêts généraux et collectifs

Les jeunes ont un rôle central dans l'invention et la construction de l'avenir. Chaque jour, des jeunes s'engagent, notamment par l'animation volontaire et dans les associations d'éducation populaire, espaces propices à différentes formes d'engagement.

Les élus locaux doivent valoriser et encourager la prise d'initiatives et de responsabilités des jeunes, promouvoir et accompagner pleinement leurs pratiques de citoyenneté, favoriser les conditions de leur participation, de leur engagement individuel et collectif, reconnaître et financer les associations de jeunesse et d'éducation populaire pour leur travail d'accompagnement des formes d'engagement des jeunes.

4 Soutenir le développement des espaces éducatifs des enfants et des adolescents durant les temps de loisirs (péri et extra scolaires) et en garantir l'accessibilité à tous

Le centre de loisirs éducatifs (accueil collectif de mineurs sans hébergement) est la structure éducative la plus fréquentée après l'école ; il a fait la preuve de sa dimension sociale incontournable pour les familles. Lieu de mixité sociale et culturelle, d'apprentissage du « vivre ensemble », il favorise la réduction des inégalités et l'intégration de tous les enfants, notamment ceux en situation de handicap. La justice sociale implique que tous les enfants, quels que soient leur lieu de résidence ou les revenus de leurs familles, puissent accéder aux activités de loisirs éducatifs de qualité.

Les élus locaux doivent pour cela s'attacher à :

- développer les structures d'accueil (centres de loisirs associés à l'école, centre de loisirs éducatifs...) et améliorer la qualité des espaces et des équipements concernés ;
- favoriser l'articulation avec les autres espaces de vie des enfants et des adolescents (établissements scolaires, espaces de jeux, clubs sportifs ou culturels, espaces publics...) dans le cadre d'un parcours éducatif ;
- promouvoir les mini-séjours et les séjours de vacances ;
- encourager la mise en œuvre de projets éducatifs ambitieux avec des équipes associant bénévoles, volontaires et salariés, porteuses de démarches pédagogiques de qualité ;
- généraliser la tarification des activités pour les familles selon le principe du quotient familial et faire un effort financier particulier en direction des loisirs éducatifs des enfants et des adolescents issus de familles en situation de pauvreté économique.

5 Former et qualifier les acteurs de l'éducation

La formation et la qualification de l'ensemble des acteurs de l'éducation, séparément selon leurs métiers mais également de façon conjointe au sein des territoires, sont des gages de la qualité de l'action éducative. Les élus locaux doivent créer les conditions pour favoriser l'accès de tous les acteurs éducatifs, notamment ceux qu'ils emploient directement, à la formation professionnelle tout au long de la vie.